

Esquisse d'une Science pédagogique

Autor(en): **Cellérier, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1910)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale ordinaire du 12 mai 1910,
petite salle de l'Institut.**

Présidence de M. Ed. MARTIN, président.

AVIS

Prochaine séance : Mercredi 8 juin, à 8 ¹/₂ h.

1° Communications du Comité.

Bibliothèque.

La bibliothèque a reçu le dernier numéro de la *Revue de Gymnastique*, et l'année 1909 de l'*Educateur*; don de M. le prof. A. Naville.

2° Election des délégués et suppléants au Comité central de la Société pédagogique romande.

A l'unanimité, l'Assemblée délègue pour représenter la Société au Comité central de la fédération romande :

MM. Charvoz Amédée et Dubois Albert.

MM. Paquin E. et Durand Louis, comme suppléants.

3° Esquisse d'une Science pédagogique par M. L. Cellérier.

Au nom de la Société, M. le président remercie M. Cellérier d'avoir bien voulu répondre affirmativement et avec la meilleure grâce à la demande qui lui avait été faite de venir nous parler de son ouvrage sur la Science pédagogique. Cette belle étude, récompensée par l'Académie des Sciences morales et politiques de Paris, définit la Science de l'Education, la « Pédagogique » et en détermine l'utilité.

Ce livre, dont divers journaux de notre ville se sont occupés, ne pouvait passer inaperçu du corps enseignant. M. Cellérier l'a présenté à l'Assemblée dans un exposé lumineux dont

le résumé suivant n'est malheureusement qu'un portrait fort peu vivant :

M. Cellérier s'excuse, par avance, dans le résumé qu'il va faire, de traiter de matières connues dans les milieux pédagogiques. Cependant, pour faciliter la compréhension de son exposé, l'auteur donne le tableau suivant qui indique les grandes lignes de son ouvrage conçu à un point de vue strictement scientifique.

<i>Données.</i>			
But.	Modes d'action	{ par l'intelligence (méthodes intuitive, logique, rationnelle). { par le sentiment	{ stimulants élevés. { stimulants immédiats.
Sujet.			
Milieu.	Objet de l'action	{ formation { psychologique	{ développement de l'intelligence (exercice). { formation affective (substitution).
Educateur.			{ formation { logique (instruction)

L'examen de ce qui se passe dans la nature qui est chaotique démontre que l'ordre n'est pas la raison pour laquelle nous comprenons ; les attributs caractéristiques interviennent pour le classement. Les difficultés de classement se rencontrent dans toutes les sciences ; sous ce rapport, la pédagogie est fort peu avancée. Les faits sont proposés, mais non classés. Dans son ouvrage, M. Cellérier a donc cherché à classer les faits pédagogiques et à en dégager les lois générales.

Quelles sont les données du ou des problèmes à résoudre et quels sont les caractères généraux qui vont former les attributs pour les grouper ?

Les *données* sont : le sujet, le milieu ambiant, l'éducateur.

Le *but* de la science pédagogique doit se déduire de la philosophie de la nature ; c'est l'intervention volontaire des parents et des maîtres dans la préparation du sujet en vue de son adaptation la meilleure au milieu ambiant ou, en d'autres termes, la réalisation la meilleure possible de la conception de la vie.

Le *sujet* est l'enfant ou futur homme ; il présente des phénomènes afférents et efférents. Ainsi, la rencontre d'un bouledogue aboyant dans une campagne nous engage à faire un

prudent détour. La vue et l'ouïe sont des phénomènes afférents, le détour est le phénomène efférent, émanant de nous. La tâche de l'éducateur est d'amener les phénomènes efférents à être aussi indépendants que possible des phénomènes afférents.

Le *milieu* varie avec chaque individu, à divers points de vue ; corporel, social, matériel ; il conditionne le but de l'éducation et l'enseignement doit en tenir compte.

L'*éducateur* a sur le sujet une double influence : par son caractère, son exemple et par son action morale et intellectuelle. La famille a surtout une influence éducative sur les sentiments affectifs de l'enfant.

Les données du problème étant posées, quels seront les caractères à donner à l'éducation pour le résoudre ? Que faut-il faire et comment ? c'est-à-dire quel sera le mode d'action de cette éducation et quel en sera l'objet ?

Modes d'action. C'est du sujet qu'il faut déduire le mode d'éducation. L'enfant est soumis à des phénomènes d'activité de deux sortes : intellectuels et affectifs ; de là, deux modes d'action.

L'*action par l'intelligence* se présente sous trois formes générales qui font appel à la mémoire et à son pouvoir d'évocation : méthodes intuitive, logique, rationnelle.

Pour la méthode intuitive, les phénomènes restent associés et servent à l'évocation (travaux manuels, dessin, leçons de choses, descriptions, promenades, visites).

Dans la méthode logique, le moyen d'évocation est puisé dans des notions que l'enfant possède déjà (histoire, géographie).

La méthode rationnelle cherche les associations évocatrices dans un jugement ou un raisonnement.

L'*action par le sentiment* s'appuie sur les sentiments élevés (devoir, intérêt à venir) et des stimulants immédiats (plaisir avant, plaisir après, éloges, blâme, examens, récompenses, punitions morales, corporelles, émulation). Le mode d'action étant déterminé, quel en sera l'objet ?

OBJET DE L'ACTION : c'est montrer au sujet le but de la vie, la destinée de l'homme, et que tout est fait pour le préparer à l'adapter au milieu ambiant. Tous les actes de l'éducateur se proposent toujours ou le développement de l'appareil mental ou la transmission à l'enfant de l'héritage de la génération. De là, les deux formations psychologique et logique. — Toutes deux sont très importantes et il faut insister sur la nécessité

de l'une et de l'autre. La première est tout à la fois l'hélice et le gouvernail, la seconde est le phare qui éclaire la route.

La formation psychologique vise au développement de l'intelligence et des sentiments affectifs. Dans le domaine éducatif, tout est quantitatif; dans le domaine affectif, tout est qualitatif. L'intelligence se perfectionne par l'exercice de l'intuition, de la mémoire et de l'abstraction. Pour les sentiments affectifs, on préconise la substitution d'une tendance à une autre ou mieux la prédominance d'une tendance sur une autre.

La formation logique comprend :

Le choix des études qui est guidé par l'utilité dans le sens large du mot; l'ordre dans l'enseignement qui se règle principalement sur des considérations logiques; la spécialisation qui interviendra le plus tard possible pour éviter de restreindre trop tôt la culture générale; l'établissement des programmes qui est la synthèse de tout ce qui précède. A utilité égale, on doit conserver le général et écarter le particulier.

En terminant sa très intéressante communication, M. Cellérier remercie l'assemblée pour son attention soutenue et pense avoir démontré par son ouvrage ce que doit être l'éducation lorsqu'on la déduit des faits, son but étant de nous rendre capables de gouverner nos actes et nos pensées et de les rendre indépendants de nos sentiments.

4^o Communication sur l'enseignement de la composition française.

M. le Président rappelle que notre collègue M^{me} R. Tissot avait été chargée, par le Département de l'Instruction publique, de présenter au corps enseignant primaire une étude sur la *Composition française*.

Ce travail, lu en séance plénière du jeudi 23 décembre dernier, a été fort goûté des auditeurs et de divers côtés on a demandé au Comité de la Société pédagogique d'en fixer les lignes maîtresses dans le bulletin.

Le Comité a donc offert à M^{me} Tissot de publier son remarquable travail. Notre distinguée collègue s'est mise à la disposition de la Société avec la meilleure grâce possible; en conséquence, nous insérons ci-après son étude *in extenso* :

« Préoccupée depuis de nombreuses années de donner à l'enseignement du français sa valeur essentielle, il me semblait